## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNE DE SCIONZIER

## REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE ARRÊTÉ N°AMV2025\_201

## Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise SOBECA Scionzier en date du 22 septembre 2025

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les Travaux ENEDIS de raccordement pour DEPERY-DUFOUR, Avenue du Mont-Blanc.

## ARRÊTE

ARTICLE 1: En raison de ces travaux, l'Avenue du Mont-Blanc sera en demi-chaussée avec un alternat par feux tricolores du Lundi 13 Octobre 2025 au Vendredi 24 Octobre 2025.

**ARTICLE 2**: La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

<u>ARTICLE 4</u>: Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

A Scionzier, le 07/10/2025

